

6289/00

ADD 1
LIMITE

PTS A 6

ADDENDUM 1 À LA LISTE DES POINTS A

de la :2245ème session du CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE
(QUESTIONS ECONOMIQUES ET FINANCIERES)

Bruxelles, lundi 28 février 2000

32. Adoption des conclusions du Conseil et des Etats membres sur le traitement des contrefaçons de pièces en euros, et notamment sur la mise en place d'un centre technique et scientifique européen pour l'analyse et la classification des contrefaçons de pièces en euros, et approbation d'échanges de lettres à ce sujet
doc. 6264/1/00 REV 1 UEM 39 ECOFIN 43 JUSTPEN 1
approuvé par le Coreper 2ème partie du 23.02.00
-